

sont tous frottez aux dépens de la compagnie des Indes orientales qui a fait fort bien ses affaires dans ces dernières années cy, Le S<sup>t</sup> Pere a recommandé au Cardinal Altieri d'écrire a Mrs les Vicaires apostoliques pour les encourager a persévérer dans leurs missions, jusqu'à ce que toutes choses soient réglées d'une manière stable et solide, Sa Sainteté avoit quelque temps auparavant fait écrire par son secrétaire un bref aux directeurs du Séminaire de Paris, qui a été adressé à M. l'Evêque de Condom, parcequ'il avoit souscrit dans la lettre que les Supérieurs et Directeurs du Séminaire du nombre desquels il est avoit écrit au Pape, dans lequel Sa Sainteté exhorte les Supérieurs et Directeurs a soutenir toujours fortement l'œuvre de ses missions. Je vous envoie la copie de ces deux brefs l'un en latin, l'autre traduit de l'Italien en françois.

M. de Quémenet qui a eu jusqu'à présent la bouche fermée par la Sacré Congregation, écrit a nos M<sup>rs</sup> dans ses dernières lettres que l'on lui a présenté ouvert la bouche, et quoyqu'il ne puisse dire entièrement ce qui est résolu, il peut assurer les missionnaires apostoliques que jamais les missions n'ont été plus affermiées qu'elles le seront par ces décrets. Que l'on travaille a régler les choses de manière qu'il ny ait plus de contestations entre les ouvriers, qu'on peut assurer entre les seuls obstacles qui s'opposent a la conversion de tous ces Royaumes. On croit icy que le seul moyen d'empêcher ces contestations est de séparer le district des Portugais et des Vicaires apostoliques, ou mesme des Jesuites et des autres Miss<sup>rs</sup> car tandis qu'on sera ainsi meslé ensemble, il sera bien difficile de vivre en paix, parce qu'on est trop prevenu les uns contre les autres, et que les maximes sont trop opposez pour vivre ensemble dans une paix entière.

Ce n'est pas que les choses en sont venues a un point que les Jesuites françois desirent fortement que nos vicaires apostoliques puissent réussir et se soutenir contre les efforts des Portugais pour pouvoir travailler sous la dépendance des Vicaires apostoliques car ils ne peuvent s'accorder avec les Portugais, et leur antipathie est presque aussi grande, que celle qui se trouve entre les Portugais et nous. Ils en ont envoyé en France Le P. LeComte Jesuite françois qui alla a la Chine en 1625 pour demander au P. General de nostre point sous la dépendance des Jesuites Portugais et d'avoir des Visiteurs particuliers; Ils en ont envoyez deux ou trois autres a Rome pour la mesme cause. Depuis surtout qu'ils ont veus qu'ils pourroient entrer a la Chine sans passer par Macao en suivant les caravannes d'Armeniens qui d'Ispahan capitale de Perse vont a aava Capitale du Mogol, et de la a travers plusieurs autres provinces penetrent par les terres jusqu'à la Chine; Les Portugais de leur côté renvoyent en Europe tout autant de Jesuites françois qui n'ont pas pris des lettres de la chancellerie de Portugal, et ils en ont renvoyez ainsi cinq ou six. Cependant nos jesuites françois ont perdus en partie leur cause aupres du P. General qui n'a pas voulu choquer la couronne de Portugal, et le Pere Tachard qui retourne aux Indes (d'où les hollandois l'avoient ramenez avec trois ou quatre autres Peres Jesuites qu'ils ont pris dans Pondichery d'où ils ont chassés les françois) a dit a nos Miss<sup>rs</sup> que leur Pere General avoit réglé entre eux que puisque les Jesuites françois ne pouvoient s'accorder avec les Portugais, ils seroient exclus de la Chine du moins ceux qui ne pourroient s'accorder avec eux, en sorte qu'il n'y auroit dans la Chine que des Provinciaux et Visiteurs Portugais, et jesuites subordonnez a eux, et que dans les autres missions les Jesuites françois seroient séparés des Portugais, pour les lieux de leurs missions pour leurs établissement et pour leur revenu, et vivroient sous la dépendance d'un supérieur general des missions françoises de la compagnie, en sorte cependant qu'ils seroient obligés de souffrir tous les ans la visite d'un Provincial Portugais qui n'auroit d'authorité sur eux que dans le temps de cette visite. Ces Conditions sont comme vous voiez fort dures aux Jesuites françois, et je ne doute pas que si le S<sup>t</sup> Siege separe le district des Portugais et des Vicaires apostoliques Les jesuites françois ne demandent a leur Pere general permission de venir travailler dans le district des Vicaires apostoliques. Dieu veuille que cela serve a la paix, nos mess<sup>rs</sup> des Indes y sont bien disposés car ils sont las de toutes ces contestations, et comme ils ne les ont faites que par obeissance au S<sup>t</sup> Siege et pour soutenir son authorité ils voudroient bien que le S<sup>t</sup> Siege pust régler les choses de maniere